

- ✓ **L'ordonnance initiale doit porter les indications suivantes :**
Bon pour location d'un tire-lait double pompage.
Durée de 10 semaines.
Faire une photocopie pour envoyer à Almafil
Garder l'original pour la sécurité sociale.

- ✓ **L'ordonnance de renouvellement doit porter les indications suivantes :**
Bon pour location d'un tire-lait double pompage.
Durée de 3 mois.
Faire une photocopie pour envoyer à Almafil.
Garder l'original pour la sécurité sociale.

- ✓ **Tarifs pour la location d'un Finesse Ameda 7,50€ TTC par semaine.**

- ✓ **Le forfait de mise à disposition est de 30€.** Il est pris en charge par la sécurité sociale lors de votre première location.

- ✓ **La sécurité sociale rembourse à 100 % du tarif de base soit 7,50€ par semaine le premier mois.**
- ✓ **Passé le premier mois, le remboursement est de 65 % du tarif de base soit 4,88€.** Il n'y a pas de limite dans le temps à la durée de location sous réserve d'avoir toujours une ordonnance valable.

- ✓ **Le set double pompage coûtent 37€ TTC. La sécurité sociale prend en charge 22€.** Une valve de rechange est incluse.
- ✓ De nombreuses mutuelles prennent en charge ce qui n'est pas remboursé par la sécurité sociale.

- ✓ **Une caution de 200€ par chèque vous est demandée.** Elle ne sera pas encaissée et vous sera rendue à la restitution de l'appareil (mallettes, packs de congélation, moteur et prise de courant). Le set de pompage reste votre propriété.

- ✓ **Pour arrêter la location,** téléphoner au 03 88 24 23 30. Ensuite, Almafil vous enverra un bordereau pré-payé pour renvoyer votre tire-lait par la poste. Le cachet de la poste fait foi de l'arrêt effectif de location.

Forfait de mise à disposition	Double set de pompage	Location tire-lait/semaine
30 € TTC	37 € TTC	7,50 € TTC
	Remboursement SS	Remboursement SS
Caution	22 €	65% de 7,50 € soit 4,88 €
200 €	Mutuelle	Mutuelle
	Consulter votre mutuelle	Consulter votre mutuelle